

## **Des producteurs de lait ayant témoigné leur mécontentement vis-à-vis de Lactalis lors d'un reportage sur France 2 ont vu leur contrat rompu par le géant laitier.**

Des producteurs de lait ayant témoigné leur mécontentement vis-à-vis de Lactalis lors d'un reportage sur France 2 ont vu leur contrat rompu par le géant laitier. Le reportage avait été diffusé le 13 octobre dans l'émission « Envoyé Spécial » sur France 2 et mettait en cause le groupe laitier et son P-DG Emmanuel Besnier. « Je ne pensais pas qu'ils oseraient le faire », explique l'un des producteurs ayant requis l'anonymat, craignant de ne pas retrouver une nouvelle laiterie.

Ils "dénigrent le groupe" Cinq producteurs sont concernés par cette rupture de contrat, avec préavis de 12 mois. Michel Nalet, porte-parole de Lactalis a confirmé l'envoi du courrier et expliqué qu'« il n'est pas possible de poursuivre une relation avec des producteurs qui dénigrent » le groupe. Sur les contrats liant Lactalis aux producteurs de lait, il est spécifié que ces derniers ont l'obligation de respecter l'image du groupe, auquel cas ils peuvent craindre une rupture de leur contrat, a-t-il rappelé. De son côté, la Coordination Rurale (CR) a exprimé ce vendredi son soutien total aux éleveurs et appelé Lactalis à revenir « sur cette décision qui jette le discrédit total sur le groupe »